Annonces parisiennes.

LA GAZETTE MEDICALE DE PARIS.

18me Année,—3me Série, — Est le plus étendu et le plus varié des journaux de Médecine français.

Chaque Numero parait tous les Samedis, en cahier de 24 pages in-4o, 48 colonnes, ce qui equivaut à 9 feuilles d'impression (144 pages) in-8o. Le prix de l'abonnement annuel est pour les deux Amériques, de 41 fr. La collection, année 1833 à 1847, 15 volumes in-4o, 200 fr.; 1831, 15 fr.; 1832, Gazette du Cholera Morbus, 40 francs.

On s'abonne à PARIS, rue Racine, 16; à la NOUVELLE-ORLEANS, au bureau du journal l'ABEILLE.

SALSEPAREILLE
Du Docteur Townsend.
MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède le plus extraordinaire qui soit au monde est mis en bouteilles d'un litre; six fois meilleur marché plus agréable et supérieur aux autres. Il effectue la guérison sans vomir, sans purger [illegible]

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

[illegible]

5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

[illegible]

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Consomption, Poitrine, Bronchites, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou excessives, Douleurs de Côtés, etc., etc. ont été et peuvent être guéris.

CRACHEMENTS DE SANG.

New York, 28 avril 1847.

[illegible]

WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catherine.

RHUMATISMES.

[illegible]

De de Blackwell, 11 septembre 1847.

[illegible]

JAMES CUMMINGS

FIEVRES ET FIEVRES INTERMITTENTES.

[illegible]

CHARLES H. SWAIN.

CHANCRES DANS LA BOUCHE.

[illegible]

New York, 1er avril 1847.

[illegible]

ELIZABETH FOWLER

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

[illegible]

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

[illegible]

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS

[illegible]

BEAUTE ET SANTE

[illegible]

AVIS AUX DAMES.

[illegible]

TROIS CAS DE SCROFULE.

[illegible]

ISAAC W. CRAIN.
New York, 1er mars 1847. 105, rue Wooster

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union. [illegible]

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la Salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus [illegible] Yellow Dock, &c. [illegible]

Dépôts chez les principaux pharmaciens dans toutes les villes des Etats Unis, Canada et Antilles.

A vendre en gros et en détail par le seul agent en Louisiane.
J. WRIGHT & CO., 151, rue Chartres.
13 oct

Graines fraîches de jardinage.
Garanties de la recolte 1848.

LE soussigné vient de recevoir d'une des meilleures fermes du Nord, par le navire Palestine, un assortiment de graines fraîches de 1re qualité, convenable à la semence de ce moment. Les prix sont au dessous de ceux des autres magasins de la ville.
WM DINN, No. 29, rue Gravier
19janv

PLATRE DE PARIS.— 400 barils Wolbers bonne marque supérieure, à vendre par JOHN STROUD & Co. 146, Commune
6janv

Institutions.

INSTITUTION DE Mme. DESRAYAUX. Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(Ancienne Maison de Mme Luzis.)
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

CET Etablissement, qui occupe depuis quinze ans, l'ancien temple de l'Eglise Evangélique française, et les bâtiments adjacents, (rue des Remparts, encoignure Bienville), a été transféré, en mars dernier, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Le nouveau local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Des cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.

Ces améliorations, jointes aux soins consciencieux apportés à l'instruction et à l'éducation des Elèves, recommandent, plus que jamais, l'Institution de Mme DESRAYAUX à la confiance des familles.

Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement le dimanche. 18jan—1an

COLLEGE D'ORLEANS.
Dirigé par MM. B. A. Kernan et Lr. Caboche.
Rue des Ursulines, 65, entre Condé et Royale.

MM. B. A. KERNAN ET LR. CABOCHE, professeurs dans le collége de la Nouvelle-Orléans autrefois dirigé par M. l'Abbé Maisvergne, étant maintenant les seuls propriétaires de cet établissement, se proposent de faire tous leurs efforts pour donner à ce collége tout le développement que peut comporter un établissement de ce genre. Accoutumés depuis longues années à l'enseignement dans ce pays, ils osent se flatter d'avoir acquis l'expérience nécessaire pour donner aux études l'impulsion que réclament les besoins de l'époque, pour inspirer aux élèves l'amour du travail et cette morale religieuse sans laquelle les meilleures méthodes ne peuvent avoir les succès qu'il est permis d'en attendre. C'est par la moralisation que nous prétendons conduire nos élèves à l'amour de l'étude.

La langue anglaise étant de la plus haute importance aujourd'hui, la plus grande partie du temps sera consacrée à l'étude de cette langue; ainsi c'est au moyen de l'anglais que se fera l'enseignement de toutes les autres branches; ce n'est pas à dire pour cela que l'étude de la langue française sera negligée: nous y consacrerons le temps nécessaire pour mettre nos élèves en état de la parler et de l'écrire purement.

Nos relations avec le Mexique ou nous avons maintenant acquis des territoires très étendus, nous font un devoir impérieux de nous occuper sérieusement de la langue espagnole; cette langue fera aussi partie de notre enseignement.

Quant aux langues mortes, nous nous faisons forts de les rendre familières à nos élèves, sans que les autres études en souffrent.

Les mathématiques si indispensables dans un pays où les affaires en réclament l'application à chaque instant, et qui contribuent si puissamment à rectifier le jugement, seront l'objet de toute notre attention, un professeur distingué sera immédiatement chargé de cette branche.

Le cours d'études comprend: l'anglais, le français, l'espagnol, le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la cosmographie, les mathématiques, la tenue des livres, l'arpentage, la littérature anglaise et française, la rhétorique, la philosophie, les sciences physiques, naturelles et morales, notions générales de géologie et d'astronomie.

Mme Caboche donnera des soins particuliers aux pensionnaires.

CONDITIONS.

Pensionnaires $20 et 25,
Demi-pensionnaires 10 et 15,
Externes 3, 6 et 8.

Payables par mois, suivant l'âge et le degré d'avancement.

Les arts d'agrément, tels que le dessin, la musique, la danse et l'escrime se paient à part.

M. Rozieres est chargé des leçons d'escrime.
27 dec—3m

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉ PAR Mme. DERON.
(Ancienne maison de Mme. ARPIN.)
145, rue St. Louis, entre Bourgogne et Dauphine.

MME. DERON, (née Huet) a l'honneur d'annoncer aux familles que l'Institution dirigée par elle et anciennement fondée par Mme Arpin, étant trop à l'étroit dans les deux maisons de la rue Bourgogne où elle avait été établie, est, maintenant, transférée rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.

Le local choisi pour cet établissement est connu et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus beaux de la ville. C'est une maison vaste et commode, dans la situation la plus centrale et la plus salubre, donnant sur plusieurs jardins, avec de grands et superbes appartements, très bien aérés, soit pour les dortoirs soit pour les classes; avec une longue et large cour dallée, un preau à l'abri du soleil et de la pluie, et une spacieuse terrasse, pour les récréations.

A ces améliorations matérielles, Mme Deron a joint des améliorations intellectuelles qui placent l'Institut St Louis au premier rang des maisons d'éducation.—Toutes les ressources de bien-être physique et de bien-être moral que comporte un établissement de ce genre, ont reçu leurs plus grands développements dans celui de Mme Deron. L'association de la Directrice et de son mari avec la sœur et le frère de celui-ci, tous les deux voués aussi à l'instruction, forme pour cette Institution une base d'une largeur et d'une solidité rares.

Mmes. et MM. Deron s'occupent eux quatre des études en Français, tandis que deux excellentes maîtresses d'Anglais et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés d'apprendre la langue et la littérature anglaise.

L'Enseignement Général de l'Institut St-Louis est le plus complet et le plus progressif, le plus profond et le plus brillant qui puisse être donné à des Demoiselles: il comprend quatre divisions et huit classes:—division élémentaire,—division préparatoire,—division de Belles-lettres,—division de hautes études.—Cet enseignement embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent une éducation vraiment achevée: la *Lecture* et la *Grammaire*, la *Rhétorique* et la *Composition Littéraire*, la *Prosodie* et l'*Elocution*, l'*Histoire Ancienne* et du *Moyen âge*, l'*Histoire Moderne* et *Contemporaine*, la *Géographie* et la *Cosmographie*, l'*Arithmétique* et les *Mathématiques Supérieures*, l'*Astronomie* et la *Physique Expérimentale*, la *Zoologie* et la *Botanique Flore Américaine*, les *Elémens de la Philosophie* et les *Principes de la Logique*, l'*Etude des Langues Grecque et Latine* dans leurs rapports étymologiques avec les Langues Modernes.

Les leçons de Broderie avec celles de Dessin Linéaire et d'Ornementation sont une partie intégrante de l'Enseignement Général, et non rétribuées à part.

Aux sept classes de Mme Arpin, Mme Deron a ajouté, au-dessus de la 1re, une section supérieure dite *classe de Distinctions*, dont elle a emprunté le nom et le programme à l'Institut de la Légion d'Honneur, maison St Denis, où elle a été élevée et où elle a enseigné elle-même.—Pour cette classe, est fait dans une salle spéciale de l'Institut, un cours d'*Etudes Complémentaires* composé de deux leçons orales de M. E. Deron, et de deux conférences de Mmes Deron, par semaine. Ce cours peut être suivi par d'autres personnes que les Elèves de l'Institut.

Un prêtre de la Cathédrale St Louis vient dans l'établissement même présider à la direction religieuse des Enfants Catholiques, et les préparer à la première communion et à la confirmation.

Les Arts d'agrément sont enseignés d'une manière supérieure. Une maîtresse de musique venant de Paris et possédant une méthode excellente et une exécution remarquable, est spécialement attachée à l'Institut pour y enseigner le piano et le chant.

Mmes Boyer et Lasthebeurie continuent aussi de donner des leçons de piano et de harpe.

Plusieurs appartements particuliers sont mis à la disposition des jeunes personnes qui veulent terminer leurs études sans suivre les classes ordinaires et sans être dans les dortoirs.

CONDITIONS.

Pensionnaires	$25
Demi-pensionnaires	15
Externes—premières classes jusqu'à la 3e inclusivement	10
4e et 5e classes	8
6e et 7e classes	6
Arts d'agréments payés à part.	
Piano—Harpe	12
Chant	5
Danse	6
Dessin	6

29 août.

WASHINGTON HIGH SCHOOL.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR
Les Jeunes Demoiselles,
SOUS LA DIRECTION DE Mme DE LA GRACERIE,
Rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine.

LA méthode suivie dans l'Etablissement ne fatigue ni l'attention, ni la mémoire des élèves. Les livres n'y sont point multipliés; et l'enseignement, rendu facile et attrayant par les efforts du professeur, est dégagé des inutiles minutiés de la routine.

Deux professeurs de langue et de littérature anglaises sont attachés à l'Institution Washington.

Les études comprennent l'*Anglais*, le *Français*, l'*Italien*, les *Mathématiques*, l'*Histoire*, la *Géographie*, l'*Histoire naturelle* et la *Rhétorique*.

Les plus jeunes élèves reçoivent les élémens de l'instruction primaire.

M. de la Gracerie est chargé de l'enseignement supérieur. Il donne également ses soins à la seconde classe préparatoire.

A la demande de plusieurs familles, une quatrième classe est ouverte pour les enfans qui ne savent pas encore lire.

La musique est devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne. M. Curto, professeur honorablement placé dans l'estime publique, donne ses soins éclairés à l'enseignement de cet art. Un second professeur exerce les élèves.

Afin que les familles et le public puissent connaître les progrès des élèves, deux examens auront lieu chaque année, l'un en février, l'autre en juillet.

Mme de la Gracerie, voulant donner aux jeunes personnes qui lui seront confiées tous les soins affectueux d'une mère, ne recevra qu'un nombre fort restreint d'élèves pensionnaires.

L'instruction religieuse est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les élèves catholiques sont préparés à la première communion.

L'INSTITUTION WASHINGTON est située dans le quartier le plus sain de la ville. Les salles destinées aux classes sont vastes et bien aérées.

La Directrice invite les familles à visiter son établissement.

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, le blanchissage compris	$20
Les élèves de la 1ère classe	8
Les élèves de la 2de classe	6
Les élèves de la 3me classe	5
Les élèves de la 4me classe	4
Le prix de la demi-pension, les frais d'enseignement non compris, est fixé à	6

La musique, le dessin et la danse se paient à part.

La Directrice s'estime heureuse de pouvoir offrir aux familles les références suivantes:
MM. Dr. MERCER, MM. S. SAPL, P. CONREY JR., H. M. WRIGHT.

Institution pour les deux Sexes.
En Anglais et en François.

CETTE institution établie depuis cinq ans sur la rue des Remparts, par Mr. et Mme Garraud, vient d'être transférée dans un local plus vaste et plus commode, situé rue du Quartier, No. 120, entre Bourbon et Dauphine.

A l'avenir Mr et Mme Merrill seront chargés de la direction générale de l'établissement et des classes anglaises, et Mr. et Mme Garraud des classes françaises. Les directeurs de cette institution désirant donner plus d'extension à leurs classes, se sont pourvus de tous les objets nécessaires à cet effet, tels que instruments de physique et de chimie, minéraux, mappemondes, cartes, &c. &c. Les pensionnaires vivront en famille avec les professeurs qui surveilleront leurs études, leurs récréations et leur éducation morale avec des soins tout paternels. La langue anglaise sera la langue particulière de la famille.

Les classes de Latin, Grec, Espagnol, Italien, Dessin, Peinture, Musique, et les armes, seront faites par des professeurs du premier mérite. Les parents sont invités à venir visiter l'établissement. Les classes continuent toute l'année sans interruption.

Conditions—Payable tous les mois, d'avance.

Une ECOLE DU SOIR a été régulièrement organisée dans ce même établissement, afin d'offrir aux jeunes gens qui sont employés le jour, un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires à une éducation solide. Le magnifique Télescope et autres instruments d'astronomie, dont le propriétaire fait usage, offriront des facilités pour les observations à ceux qui désireraient suivre un cours d'astronomie.
29 déc—

INSTITUTION POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES,
Sous la surintendance de Monsieur et Mme GOUBAULT.

CETTE Institution (dont on trouvera l'avis dans nos colonnes), a été fondée en 1847, et est recommandable par les soins intelligents que les Directeurs donnent aux enfants qui leur sont confiés. Les études y sont faites dans les deux langues [illegible]. Les prix pour les externes sont réduits à $4 50 et à $7 pour deux élèves de la même famille.

Les Parents sont invités à visiter l'Etablissement et à prendre des informations plus complètes des personnes dont les noms sont mentionnés sur l'avis.

WM. L. BURGESS & CO.,
Commissionnaires Expéditeurs,
No. 11, Front-Levée,
NOUVELLE-ORLEANS.
4 jan

AGENCE GÉNÉRALE DU CONTENTIEUX;
Directeur: E. EUDE.
Offices, Passage de la Bourse, en face du No 8, entre Bienville et Douane.

IL manquait aux habitants de la Louisiane et des Etats-Unis, une *agence générale du Contentieux* fondée sur les mêmes bases que celle qui a été créée à PARIS, il y a plusieurs années déjà, et qui, jusqu'ici, a su si bien se faire apprécier par ceux qui s'y sont adressés pour les affaires de son ministère.

Celle qui vient d'être établie à la *Nouvelle Orléans*, a pour but de remplir cette lacune.

Elle fera tous ses efforts pour marcher sur les traces de sa sœur aînée de l'ancien continent, et tâchera de mériter, comme elle, la confiance de tous.

Tout ce qui concerne le contentieux est confié aux soins d'un avocat du barreau de la Nouvelle-Orléans.

On se charge à l'agence:

De la conduite en cours, de toutes affaires contentieuses, et *spécialement des assemblées de créanciers et de ce qui concerne les faillites;*

De tous recouvremens aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne où des correspondances sont établies;

De l'avance de tous frais de poursuites, aux risques de l'agence;

De la rédaction de tous actes sous seings, *actes de sociétés*, devis, marchés, &c;

De tous renseignemens pour les étrangers, et de toutes écritures, correspondances, &c.; de tous placements et emprunts;

De ventes et achats de propriétés, de fonds de commerce et de créances;

De la collection des loyers et de la gestion des maisons;

Du règlement de toutes affaires commerciales et en litige, et de toutes commissions;

De toutes *tenues de livres;*

De toutes *entrées en Douane* et de toutes démarches.

Les personnes qui sont dans l'intention soit de vendre ou d'acheter *une propriété* ou *un fonds de commerce*, soit de louer des maisons, trouveront toujours au bureau de l'agence les renseignemens qu'elles désireront.

Le directeur: E. EUDE.
22 janv—6m

AGENCE GENERALE,
Exchange Place, maison désignée par les lettres A. B. C., entre Bienville et Douane.

A VENDRE—5 terrains à Lafayette; 2 maisons rue Ste Anne; une maison rue de la Douane; une maison rue d'Orléans; une belle maison rue des Ursulines; deux maisons rue Dauphine; une maison rue du Bayou; trois terrains rue Claiborne, entre Esplanade et St-Bernard; une maison rue Villere; une maison et deux terrains rue des Ursulines; deux terrains rue Euterpe; deux terrains et bâtisses rue du Cirque; une maison à étages rue Dumaine; une négresse, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, 34 ans, 3 enfants; une jeune negresse de 20 ans, couturière et femme de chambre; une négresse, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, âgée de 30 ans, ses trois enfants; une jeune negresse de 20 ans, cuisinière, couturière, blanchisseuse et son enfant; une negresse de 30 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse, couturière et ses 5 enfants; une mulatresse de 35 ans, excellente cuisinière, son fils de 9 ans; une negresse excellente cuisinière, de 30 ans; une négresse bonne blanchisseuse et son fils de 11 ans; une jeune négresse, femme de chambre, âgée de 20 ans; une négresse de 38 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse et ses deux enfants; s'adresser à E. EUDE, directeur de l'agence, ou à A. BOURGEOIS BLESSINE, courtier, Exchange Place, au premier, entre Bienville et Douane.
22janv

Marchandises Françaises en gros.

REÇU par le navire Cachalot, du Havre:
2 caisses mousseline suisse brodée, blanche et couleur.
1 do ombrelles nouveauté.
1 do crêpe blanc et couleur.
1 do soieries noires.
1 do éventails ordinaires et riches.
1 do tulle illusion et crêpe lisse.
1 do rubans taffetas unis.
1 do do façonnés.
1 do dentelles blanches et noires.
1 do voilettes blanches et noires.
4 malles chemises de couleur.
1 caisse gants de filet, et mitaines.
1 do franges assorties.
1 do tulle damassé brodé.
10 do mouchoirs madras.
1 do bourses et sacs avec perles.
2 do rideaux brodés.
1 do entredeux et bandes brodées.
3 do Listados.
1 do serge noire pour tailleurs.
2 do draps noirs et satins laine de Bacot, père et fils.
2 do cols et pelerines dentelle.
1 do mouchoirs de batiste unis et brodés.
6 do jaconas Dolfus, Mieg & Co.
1 do Mousseline unie, à vendre par
F. BONIS, 66, rue Conti,
30 jan en face de la Banque de la Louisiane.

Vins de Bordeaux.

RECUS par les navires Radius et Cabot, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge Montferrand
40 do do Côtes de Bourg.
40 do do St Estephe.
20 do do Margaux.
10 do do Chateau Giscours.
100 caisses cerises à l'eau de vie.
150 do prunes, abricots et poires.
100 do vin rouge St Julien.
50 do Margaux et Leoville
50 do Haut Sauterne et Haut Barsac, et à vendre par FRED. BONIS, 66, rue Conti, en face la Banque de la Louisiane.
30 jan

A VENDRE, en magasin, d'importation récente,
45 barriques vin rouge, bon ordinaire.
70 barriques vin supérieur, pour famille, de divers prix et qualités.
120 barils vin blanc haut Sauterne.
50 paniers guignolet d'Angers.
60 caisses vin du Chateau Grescours et Margaux.
100 caisses vin blanc Haut Sauterne.
130 do cerises à l'eau de vie } nouvelle
150 do fruits à do do } récolte.
300,000 bouchons pointus superfins.
10 quarts pipes eau de vie vieille de cognac, par
POUGET FILS.
15janv No. 19, Conti, entre Chartres et Levée

Dans les magasins de la Douane, ayant droit à l'exportation.

500 Caisses vin rouge St-Julien.
9 demi pipes eau de vie de cognac 4me preuve.
9 quarts pipes eau de vie de cognac, 4e preuve, à vendre par POUGET FILS.
15janv 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

VINAIGRE, vin de Marseilles, bouchons etc., etc.
100 barriques vin rouge de Marseilles Bethfort.
30 barils vinaigre blanc de Menier frères.
75 milliers bouchons bon ordinaires.
Huile d'olive de 22 et 20 onces, eau de fleurs d'oranger, vin Muscat Champagne, absinthe de Sauvajol, absinthe suisse, kirschenwasser, fromage de Gruyère, prunes sèches de 4 grandeurs, bouteilles vides, liqueurs assorties, etc., à vendre par
B. TALAMON,
16 janv 182 et 186, rue Royale

VIN BLANC ET ROUGE en caisses — 200 caisses vin rouge vieux des marques suivantes: Chateau Leoville 1841 & 1844, Palmer Margaux 1841, 1844, St Estephe Medoc de 1841, Pontet St Julien 1840, etc. etc.
25 caisses vin blanc vieux Haut Sauterne 1846,
50 do do Haut Sauterne, 1/2 bouteilles,
A vendre par B. TALAMON,
16 janv 182 et 186, rue Royale.

VIN de Bordeaux en barriques:
25 barriques bon vin rouge ordinaire Macau Médoc,
25 barriques bon vin rouge ordinaire St Julien,
25 do do do St Emilion, 1ers côtes,
40 do vin rouge différentes marques de 1844,
10 do do St-Estephe Medoc de 1842,
40 do vin rouge St Julien 1846 pour familles.
A vendre par B. TALAMON,
16 janv 182 et 186, rue Royale.

FRUITS A L'EAU DE VIE—En magasin et à vendre par F. Roumieu, 20, rue St Louis,
50 caisses cerises à l'eau de vie.
50 do poires à do
100 do fruits assortis do
50 do abricots do
25 do prunes do
15jan

Magasin d'Habillements en gros et en détail.
THOMAS C. PAYAN & Co.
No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.

Manufacture de Crane, Payan & Co,
No 133, rue Market Newark, New Jersey,

ONT constamment en mains un grand et magnifique assortiment d'habillements fins et communs faits à la dernière mode, et préparés expressément pour ce marché par des ouvriers expérimentés. Ces marchandises ont toujours satisfait les acheteurs.
20 déc—V&C

AVIS.—Une personne créole de l'Etat de la Louisiane, ayant une longue expérience comme habitant et connaissant parfaitement la culture de la canne à sucre, et étant aussi briquetier, charpentier, menuisier et capable de toutes sortes de constructions, maison de maître, sucrerie ou toutes autres améliorations sur une habitation, avec ordre et principe, désire trouver de l'emploi. Pour plus amples informations s'adresser chez M. FRANCOIS LACROIX, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.
17 janv—V&C15c

STRAHLÉ
Fabricant de Billards,
Encoignure Moreau, No 1, et rue de la Paix, No 13,

A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera chez lui des Billards en tout genre et tout ce qui concerne généralement la partie du billard.

Il échange les vieux billards et se charge de toute espèce de réparation tant en ville qu'à la campagne, à un prix modéré. Ses ouvrages sont tous garantis.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent être assurées qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour les satisfaire.
15jan—1an

A MM. LES PROPRIETAIRES, ENCANTEURS ET ENTREPRENEURS.
Passage de la Bourse No. 12, entre St-Louis et Conti.
BUREAU DE DESSIN,
Dirigé par M. A. CAHN,
Architecte, ingénieur ancien élève de l'Ecole Royale d'arts et métiers de France.

Se charge principalement de toute espèce de dessin, de plans, projets de maisons, de machines

Les ouvriers dont le travail a rapport au dessin, pourront y trouver les renseignements nécessaires.
13 jan—1 an

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL. — JANVIER 1849.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Adela Pierre,	Jarry François, (les époux)
Allongue Antoine,	Joye Nicolas,
Beley George,	Laurents Baptiste,
Beaumont François,	Lavry Henriette,
Barres [de] Charles,	Lacroix Bernard,
Compas Nicolas,	Laborde Philippe,
Cornet Simon,	Lazard Pierre Adolphe,
Coreband Paul,	Le Baron Mme, née Malus,
Devaux,	Marsoulier,
Debiaune,	Missot,
Desouche Louis,	Moulin Charles Isidore,
Domingue,	Nousty Pierre,
Entraygue,	Nicollet Jacques,
Fossard Charles,	Pellerin A Mme née Dupont,
Galant (Aubergiste),	Pelletier Pauly-Louis-Alex.
Grossmann Nicolas,	Ruffine Christmann,
Grivaux Mme ou Mlle,	Sabatier,
Got Hippolite,	Soupre Auguste,
Grizanto Odiardi,	Saune Pierre,
Giorgi Fs (dit l'Espag.	Tanet Adolphe,
Grasoufiat(?),	Villard Paul,
Hamm Michel,	Visenne Ferdinand,
Jacquot Paul,	Windstein Vve Kœnig.

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
20jan

CAFE—250 sacs café vert de la Havane, première qualité, à vendre par W. H. SIMMONS, 31, Gravier.
15déc

CAFE DE LA HAVANE — 200 sacs café vert première qualité, à vendre par W. H. SIMMONS, 31, Gravier.
3jan

OLIVES—430 jarres olives de Séville, article de première qualité, à vendre par W. H. SIMMONS, 31, Gravier.
3jan

SUCRE DE LA HAVANE—200 caisses sucre blanc et brun, à vendre par W. H. SIMMONS, 31, Gravier.
3jan

[illegible] W. H. SIMMONS, 31, Gravier.

12 barriques [illegible], en déchargement du steamer Atlantic, à vendre par W. L. BURGESS & Co, 11 Front Levée
4 jan

ACADEMIE DE DANSE.

M. CLISSEY a l'honneur d'informer ses amis et patrons de cette ville, qu'étant de retour de son voyage de Paris, il a recommencé ses Cours de danse, à dater du 1er novembre.

M. Clissey informe les Dames qu'il arrive directement de Paris, dont les salons sont si justement renommés pour l'élégance, et qu'il sera heureux et fier de leur enseigner les danses les plus nouvelles, les plus gracieuses et les plus fashionables, telles que VALSES, POLKAS, &c.

Pendant son séjour à Paris, il a eu l'avantage d'avoir quelques entrevues personnelles avec les professeurs les plus célèbres du Conservatoire et de l'Académie Royale de Musique. MM. Varin, Petit, Gerbin, Laborde et Sellerius, lui ont donné des certificats de capacité dans la science qu'il enseigne.

M Clissey montre les danses suivantes: QUADRILLES, VALSES, POLKAS, VALSES A DEUX TEMPS, VALSE A CINQ TEMPS, REDOWA et plusieurs autres danses élégantes qui n'ont pas encore été enseignées ailleurs qu'à Paris, et il espère que ses élèves le rendront populaire à la Nouvelle-Orléans.

Les Dames qui désirent connaître ces danses nouvelles, peuvent les apprendre en très peu de temps en s'adressant à son Académie, No 18, rue CARONDELET, entre les rues Canal et Commune.

Les jours de leçons pour les enfants sont les lundis et les jeudis.

M. C. donnera des leçons particulières aux Dames et Messieurs de 9 heures du matin à 2 heures après-midi. Il a aussi ouvert son Académie de Danse à Lafayette, encoignure Camp et St André, pour la commodité des Dames et Enfants qui demeurent loin de la ville.

Jours de classe à Lafayette, Mardis et Vendredis.

Une classe pour les Messieurs aura lieu tous les soirs de 7 à 10 heures, et sera particulièrement avantageuse à ceux qui désirent se perfectionner en peu de temps. M. C. s'engage à enseigner à danser la contredanse et à valser dans l'espace d'un mois; il donnera en même temps l'élégance nécessaire pour se présenter dans une salle de bal. Plusieurs Messieurs qui ont patronisé M. C. l'année dernière, peuvent témoigner de ses capacités.

Les tournements de tête occasionnés par la valse disparaissent dans tous les cas.
8nov—6m

ECOLE DE DANSE.
Rue St Charles, entre les rues Hevia et Girod.

MONSIEUR & MADAME HAZARD, de Paris, ont l'honneur d'informer les Messieurs et Dames de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'ils ouvriront leur Ecole de Danse à leur salle, à l'adresse ci dessus, lundi 13 novembre 1848.

Jours et Heures de Leçons.

Leçons particulières tous les jours de 9 à 2 heures.

Classe pour Demoiselles et Jeunes gens de 3 à 6 heures.

Classe pour Messieurs de 7 à 10 heures.

M. et Mme HAZARD donneront aussi des leçons dans les pensionnats et dans les familles particulières.

Toutes les Danses et Valses ordinaires ainsi que les Danses à la mode, seront enseignées pendant la saison.

Avis sera donné des jours de soirées et bal d'enfants.

Pour les conditions et autres informations, s'adresser à M. et Mme HAZARD, à l'adresse ci dessus.
6nov

J. P. LASSERRE, Coutelier,
Rue Condé, No 29, en face la rue Madison, Nouvelle-Orléans.

A l'honneur d'informer messieurs les Docteurs et les Etudiants qu'il vient de recevoir de M. Charrière, de Paris, par le navire Jacques Lafitte, un assortiment d'instruments de chirurgie, tels que trousses pleines et vides, acier et argent, à portefeuille et ordinaire; boites à dissection, amputation, trépans, tailles, cataracte, lithotritie, accouchement et autres spéculums de tout genre, sondes, et en général tous les instruments utiles à l'art chirurgical. Il fabrique tous les objets ci-dessus et autres, fait les réparations et tout ce qui est utile à leur entretien. Il fabrique les bandages herniers et appareils ortopédiques.

Il a également l'honneur d'informer le Public en général qu'il vient de recevoir par le même arrivage un assortiment de ciseaux fins de tout genre et de toutes grandeurs; couteaux, canifs, objets de jardinage, couverts de voyage, services à dépecer, rasoirs garantis et une quantité d'autres objets, le tout à des prix modérés.
16nov—3m J. P. LASSERRE.

GRAINES A FLEUR—Venant d'arriver par le navire Lucas—Un grand assortiment comprenant cinquante variétés, à vendre en paquet contenant 20 qualités différentes.
Prix $1 le paquet, à vendre par
12 dec D. MAUPAY, 95 rue du Camp

AU GRAND MARAIS.
Lazard freres,
Encoignure Français et Casacalvo, vis-à-vis de la place Washington, 3me Municipalité,—et encoignure Carondelet et Poydras, 2de Municipalité.

LE public est honorablement invité à venir examiner les articles suivants:
Coton blanc, de 4 à 10 c.
Coton écru do
Indiennes do
Mousseline laine de 15 et au dessus
Alpacas, mérinos, mousseline de laine unie, noire et couleur.
Un très bel assortiment de soierie unie, rayée et à fleurs.
Etoffes à meubles à très bas prix
Un bel assortiment de toiles d'Irlande, nappes, serviettes et toiles de Paris.
Cotonnades assorties de 10 c. et au dessus.
Flanelle assorties pure laine.
Un grand assortiment pour tailleurs, de casimir, drap, satinette et dwils.
Couvertes laine et coton de $1 et au dessus.
Mousselines blanches unies, rayées, carreaux et à fleurs.
Mouchoirs fil blancs et batiste grand assortiment.
Mouchoirs de tête en vrai et faux Madras.
Un bel assortiment de foulards et cravattes de soie.
Dentelles fil et coton très grande variété
Dentelles soie noires.
Franges et passementerie assorties.
Rubans, velours, gants, fleurs et parfumerie assortis.
Des tapis très bon marché.
Bas et demi bas à tous prix.
Un grand assortiment de châles
Enfin un assortiment général de marchandises sèches qui seront vendues à prix coûtant et au dessous. Vous êtes donc invité à venir les examiner avant d'aller ailleurs.
28oct—3m

EN débarquement des navires Jacques Lafitte et Espérance
1 caisse gants Jouvin.
2 caisses Ecossais laine et coton.
1 do châles tapis.
2 do do tartan [illegible].
1 do gilets peluches.
3 do habillements confectionnés.
5 do cols brodes, bas prix.
10 do indienne alsac.
3 do ombrelles riches
2 do cachemire broche 4/4.
1 do mouchoirs imitation batiste avec rivière et dentelle.
1 do velours de soie, 1 do jupons brodés.
6 do foulards coton.
10 do parfumerie assortie.
2 do casquettes pour enfants.
1 do mantelets riches grande nouveauté.
1 do manteaux brodés.
2 do broderies.
1 do cotonnade bleue unie.
Attendu sous peu, par les navires An[illegible] et Vesta: Un bel assortiment de bareges.
6 caisses parapluies.
1 do ombrelles extra riches.
2 do soie à coudre toutes couleurs.
2 do gances coton.
20 do verreries assorties.
2 do foulards coton.
1 do mouchoirs batiste brodes.
1 do jupons brodes.
1 do robes satinées laine.
6 do parfumerie assortie.
4 do eau de Cologne.
2 do casquettes velours pour enfants.
4 do Jaconas d'hiver.
1 do plumeaux assortis.
4 do bareges imprimés.
10 do jouets d'enfants.
1 do manteaux cachemire brodes; 2 do passementeries haute nouveauté, 1 do dentelles n° 2, do pèlerines brodées; 1 do damas laine pour meubles, 4 do chemises couleur, 2 do porcelaines pour ornements; 1 do châles et cravates de soie; 1 do robes gaze de soie; 2 do mouchoirs madras; 2 do bonnets pour enfants, 5 do extrait de vinaigre de toilette diverses marques, 1 do cure-dents; 1 do cannes; 2 de poupées; 6 do indiennes d'Alsace, et nombre d'autres articles, à vendre par
PAVILLIER,
21 nov rue St Louis, 90, au premier.

M. DUFFAU a l'honneur d'informer le public qu'il tient une écurie au No. 118, rue Bourbon (établissement appartenant autrefois à M. Brana) où il prendra des chevaux en pension et logera des voitures. On trouve chez lui des chevaux, voitures, selles, &c, à louer à des prix modérés. Il achète et vend des chevaux.

Le Sieur DUFFAU continue à exercer au No. 141 rue Bourgogne, sa profession de vétérinaire et maréchal ferrant.
25oc—3m

EN déchargement du navire Radius, de Bordeaux
40 barriques vin rouge St Julien.
10 do do Montferrand.
32 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses prunes à l'eau de vie.
50 do extrait d'absinthe.
50 do liqueurs assorties.
3 barils légumes, 1 baril sardines.
25 boisseaux pommes de terre.
4 caisses fromages, 2 caisses morue, à vendre par VOR. MAIGNAN,
25 dec 87, rue St Louis.

EN déchargement des navires Cabot et Hannah Thornton, de Bordeaux
300,000 bouchons pointus, en balles de 20 et 25 milliers chaque.
30,000 bouchons reguliers assortis, en sacs de 500.
4,000 do à damejeannes, en sacs de 1000, à vendre par VOR. MAIGNAN,
25 dec 87, rue St Louis.

VERRES A VITRES—1600 caisses vitres de fenêtres, en déchargement du navire Héro, à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
5déc enc. Magasins et Commune

CHAPEAUX DE LAINE—200 caisses chapeaux de laine noirs et blancs, pour les plantations, à vendre par FROST & Co.
14 nov 10, rue des Magasins.

MANTELETS ET VISITES.—200 mantelets et visites reçus récemment de Paris, qui seront vendus à très bas prix.
C. M. SIMPSON,
1 déc 28 rue de Chartres.

AMANDES—50 balles, à vendre par H. A. NORCROSS,
15 déc 60, rue des Magasins.

VIEUX CAFE RIO—500 sacs vieux café, qualité supérieure, à vendre par J. W. STANTON,
1er janv Encoignure Magasins et Lafayette

VIN ROUGE en caisses, qualité supérieure.
2000 caisses vin rouge, ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
17 janv—6f Rue Vieille Levée, No 22.

VIN DE CHAMPAGNE.—500 paniers vin de Champagne en bouteilles et demi bouteilles, ayant droit au drawback, à vendre par AUG. MOLIER,
17jan No. 22, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleurs cigares, toujours en mains et à vendre par J. M. CABALLERO,
17 janv 32, Vieille Levée

WILLIAM PRICE, Plombier,
No. 162, RUE POYDRAS,

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et s'employer de toute espèce de manière; poses et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.

Il sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.
4janv—1an

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensils de cuisines, tubes à bains, installation de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés.
3m—

Pensionnat de M. Hare.

M. HARE, A. M. T. C. Dublin, ayant loué à bail pour l'espace de 7 années, et fait entièrement réparer le local autrefois occupé par le pension de Mme Desrayaux, situé encoignure Remparts et Bienville, ouvrira son académie, pensionnat et externat le 1er novembre prochain. M. Hare fournira des cours de mathématique aux élèves des autres écoles. [illegible]
3 oct

[illegible] COURVOISIER & Co.
[illegible]

500 sacs maïs en déchargement d'un chaland vis à vis la rue Julia, à vendre par Wm. L. BURGESS & Co.
4 jan 11 Front Levée

Liqueur de Junon ou Elixir de Vie du Dr. Larzetti.

C'EST le seul qui ait été découvert contre la faiblesse, débilité générale, pertes et [illegible] de toutes les maladies occasionnées par certaines habitudes [illegible]. Cette composition est devenue si populaire qu'un grand nombre de contrefaçons de ce remède ont été introduites dans les facultés médicales d'Europe et des Etats-Unis [illegible] et n'ont jamais donné leur sanction à [illegible] de Junon [illegible]. Les cures opérées par cette liqueur sont d'un caractère qui ne permet pas de livrer à la publicité les certificats qui ont été donnés aux propriétaires. [illegible]

ANTONIO LARZETTI, D. M.

Véritable remède magique de Dally et Connell, pour les brulures, érysipelas, rhumatismes, foulures, contusions, tics douloureux, maux d'yeux et les mauvaises plaies.

Avoir soin de demander la véritable liqueur de Junon dont le seul dépôt pour les Etats du Sud se trouve chez COMSTOCK & CO, 30, RUE POYDRAS, NLLE ORLEANS, et 69 2me rue; il tient aussi le Liniment de Hays pour les hémorroides et l'huile acoustique qui guérit de la surdité.
4janv—1an

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, de Liverpool, de New York et de Boston, les articles suivants qu'il offre à vendre en détail à des prix très réduits:
Parasols et ombrelles de toutes les couleurs,
Cols brodés pour dames et pour fillettes,
Mouchoirs batiste brodes pour dames et fillettes,
Mouchoirs batiste festonnés, brodes en blanc et en couleur,
Gants chevreau fins de toutes couleurs et grand.,
Gants soie et filoselle pour dames et pour hommes,
Bas coton blancs, de gris, do écrus, do filoselle pour dames et pour fillettes.
Chaussettes en coton et en laine pour hommes et garçons,
Mouchoirs linon batiste extra fins,
Do batiste pour dames,
Do batiste pour hommes,
Do Chollet blancs et en couleur,
Mérinos français en couleur,
Mousseline laine teinte en couleur, do imprimée,
Grenadine à carreaux pour robes,
Barege imprimé, dessins variés et nouveaux,
Châles cachemir imprimés 7/4,
Châles cachemir noirs 7/4,
Corsets sans coutures pour toutes les tailles,
Lacets pour corsets de 5 yards,
Couvertures pour lits en laine et coton,
Dentelles Valenciennes de toutes les largeurs,
Do soie noire do do
Bonnets mousseline brodés p. dames et enfants,
Indienne française imprimée,
Indienne à meuble rouge, jaune et bleue,
Mousseline laine noire 3/4 et 5/4,
Barege noir, do vert en pièce,
Voiles Barege noirs, do verts,
Crêpes noirs et blancs,
Flanelle française et américaine croisée et unie de toutes les couleurs,
Chemises mérinos tricotées p. hommes et dames,
Caleçons mérinos tricotés p. hommes et dames,
Toile d'Irlande, toile à drap, toile de Paris,
Nappes et serviettes damassés,
Serviettes blanches et écrues,
Mouchoirs madras français,
Coton blanc de 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4,
Coton écru de 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4,
Coutil et gingas pour matelas,
Cotonnade pour robes et pour pantalons,
Indienne Merrimack et Cocheco,—et une infinité d'autres articles trop longs à détailler.
Il attend très prochainement par le navire Anna, du Havre, des mantelets dans le dernier genre.
D. B. MACARTY,
9nov 238 rue Bourbon

VICTOR,
RUE ST-CHARLES, 16

IMPORTEUR de Marchandises Françaises, [illegible] vient de recevoir et offre à vendre en gros et en détail, un grand assortiment d'articles de fantaisie. [illegible]

Chemises de toile [illegible]. Chemises en coton, cravates et écharpes brodées de tous genres.

Gilets de peau [illegible] et bretelles de tous genres. Un grand assortiment de Gants Jouvin [illegible]. Parapluies [illegible]. Un assortiment complet de Parfumerie [illegible] pour hommes et pour dames.
14 [illegible]

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1847

L'ANNEE [illegible] de cette institution s'étant terminée le 4 octobre dernier, les administrateurs [illegible]

L'agence continue à assurer contre l'incendie, et les risques maritimes et de navigation intérieure.
L. MATHEWS, agent,
Coin Camp et Commune.

N. B. Notice sera donnée lorsque les certificats de script seront prêts à être délivrés.
nov—

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés agents de L'UNION MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et Aetna, d'Hartford [illegible] des Assurances de cette ville, payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
14sept—1an. Agents.

Wm EDWARD JERVEY,
Chirurgien Dentiste de Paris.

Membre de la Faculté médicale de Paris et ex-associé de C. S. Brewster, M. D. D. S. Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, Dentiste de l'ancienne famille royale de France, Dentiste de Sa Majesté l'Empereur et de la Cour de Russie, chevalier de l'ordre de Saint Stanislas, membre honoraire de la société médicale de Prusse. Cabinet, No 196, rue Carondelet.
13jan—6m

DR. L. DUPERRON,
DENTISTE.
196, RUE BOURBON, ENTRE SAINT-PIERRE ET ORLEANS.

A l'honneur de faire savoir aux habitans de la Nouvelle Orléans et des campagnes, qu'il vient de nouveau se fixer en ville d'une manière permanente. L'accueil favorable et la confiance dont on l'a toujours honoré, tant en ville que dans les paroisses, lui feront un devoir de faire tous ses efforts pour en mériter la continuation.

Son cabinet pour toutes sortes d'opérations dentaires situé à l'adresse ci dessus, est ouvert tous les jours depuis 8 heures du matin à 4 du soir.
21 nov

JULES CARTIER,
CHIRURGIEN DENTISTE.
Rue Bourbon, 22, entre Canal et Douane.
14 dec—6m

G. W. DUNBAR,
Manufacture de
BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

Reçu un bel assortiment de marchandises d'automne de choix, manufacturées pour le marché de la Nouvelle Orléans.—115 caisses en déchargement des navires Huron et Monongahela, de Philadelphie. Ces chaussures sont des plus fines.—Aussi des articles nouveaux et de qualités supérieures à vendre au No. 30, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans.
4jan

Nègres—Negres.

VENANT d'arriver et à vendre au No. 7, rue Moreau, 3me municipalité, un grand assortiment de beaux nègres de la Virginie, se composant de nègres de champs, domestiques de maison, et ouvriers. Le soussigné recevra des esclaves régulièrement pendant la saison.
WM. F. TALBOTT.
26 oct—au 1 av 49

A VENDRE en débarquement du navire Orozimbo, de Bordeaux:
32 barriques vin rouge St-Julien.
45 barils vin blanc Haut Barsac.
45 do do Sauterne.
DUBUCH Frères,
22déc 77, rue St Louis, entre Royale et Bourbon

A VENDRE en débarquement du navire Cabot de Bordeaux;
100 barriques vin rouge St-Estèphe,
48 do do Médoc St Julien,
8 do do Lafitte.
DUBUCH Frères,
22déc 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

A VENDRE en débarquement du navire Radius venant de Bordeaux,
30 caisses fromage tête de maure.
DUBUCH Frères
22déc 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

VIN DE CATALOGNE, en grandes pipes, ayant droit au drawback, à vendre par F. CUSACHS,
11janv enc. Condé et St-Philippe

VIN CLARET de San-Vincente—En barils de 19 à 20 gallons, ayant droit au drawback, à vendre par F. CUSACHS,
11janv encoig. Condé et St Philippe.

VIN D'OPORTO doux, qualité supérieure, en quart de pipes, à vendre par F. CUSACHS,
11janv enc. Condé et St-Philippe

EAU DE VIE ESPAGNOLE—Forte preuve en barils, ayant droit au drawback, à vendre par F. CUSACHS,
11janv encoignure Condé et St. Philippe.

BOUTEILLES blanche pour liqueurs—10 grosses à vendre par F. CUSACHS,
11janv enc. Condé et St-Philippe

BOUCHONS—80 balles de 3,000 chaque, bouchons pointus fins pour bouteilles, à vendre par F. CUSACHS,
11janv enc. Condé et St-Philippe

CHLOROFORME reçu par H. BONNABEL, Pharmacien,
11jan rue Tchoupitoulas.

ACIDE GALLIQUE.—Nitrate de strontiane. Ether rectifié. Sirop de naphte de Hastings, à vendre par H. BONNABEL, Droguiste,
11jan rue Tchoupitoulas.

SUCRE de la Havane—300 caisses sucre blanc et brun, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 janv 34, Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE. — 100 paniers Grape Dubail, [illegible] RAYMOND CAHUZAC,
4 janv 34, Vieille Levée.

VIN—200 barriques vin de Bordeaux, de différentes [illegible] RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
6 janv

CAFE—300 sacs café de la Havane, venant d'arriver et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
6 janv

VENTES A L'ENCAN.

PROPRIETES A MANDEVILLE.
Appartenant à la Banque des Citoyens de la Louisiane.
PAR N. VIGNIE, Encanteur,
Bureau à l'encoignure de la rue Conti et passage de la Bourse.

JEUDI, 15 février 1849, et les jours suivans, il sera vendu, en vente publique, à la Bourse de la Cité rue St Louis, à midi, 225 lots de terre, dans la ville Mandeville, sur le Lac Pontchartrain, dans la paroisse de St Tammany, désignés comme suit:
3 Lots Nos 12, 14, 15, dans l'ilet No 2.
2 do Nos 15, 16, dans l'ilet No 3.
1 do formant tout l'ilet No 5.
4 do Nos 1, 4, 16, 17, dans l'ilet No 8.
9 do " 1, 3, 4, 5, 6, 11, 12, 13, 16, dans l'ilet No 9.
5 do " 8, 9, 10, 12, 13, dans l'ilet No 11.
10 do " 4, 9, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, dans l'ilet No 12.
8 do " 3, 8, 9, 10, 13, 14, 17, 18, dans l'ilet No 13.
20 do " 1 à 20, formant tout l'ilet No 16.
20 do " 1 à 20, formant tout l'ilet No 17.
7 do " 2, 3, 12, 13, 14, 15, 16, dans l'ilet No 18.
19 do " 2 à 20, dans l'ilet No 19.
20 do " 1 à 20, formant tout l'ilet No 20.
9 do " 2, 4, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, dans l'ilet No 21.
8 do " 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, dans l'ilet No 23.
4 do " 2, 3, 4, 5, dans l'ilet No 24.
1 do " 2, dans l'ilet No 30.
1 do " 2, dans l'ilet No 31.
2 do " 1 et 2, formant tout l'ilet No 32.
2 do " 1 et 2, formant tout l'ilet No 36.
2 do " 1 et 2, formant tout l'ilet No 39.
1 do " 2, dans l'ilet No 40.
1 do " 1, dans l'ilet No 41.
2 do " 1 et 2, formant tout l'ilet No 42.
1 do " 1, dans l'ilet No 44.
2 do " 1 et 2, dans l'ilet No 45.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 46.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 47.
2 do " 1 et 2, dans l'ilet No 49.
1 do " 1, dans l'ilet No 53.
1 do " 4, dans l'ilet No 54.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 55.
2 do " 1, 2, dans l'ilet No 57.
1 do " 4, dans l'ilet No 58.
1 do " 2, dans l'ilet No 59.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 63.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 64.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 65.
1 do " 1, dans l'ilet No 67.
3 do " 1, 2, 3, dans l'ilet No 70.
3 do " 1, 2, 3, dans l'ilet No 72.
1 do " 3, dans l'ilet No 73.
3 do " 1, 3, 4, dans l'ilet No 74.
1 do " 1, dans l'ilet No 75.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 77.
2 do " 1, 2, dans l'ilet No 78.
2 do " 2, 3, dans l'ilet No 79.
4 do " 1, 2, 3, 4, formant tout l'ilet No 84.
1 do " 1, dans l'ilet No 85.
2 do " 1 et 4, dans l'ilet No 89.
2 do " 2 et 3, dans l'ilet No 90.

225 Lots, ensemble toutes les conditions, dépendances, droits et privilèges qui y appartiennent, sans aucune exception ni réserve quelconque, et conformément aux mesures et désignations des dits lots, sur un plan de Mandeville, fait par Louis Bringier, arpenteur général, et daté le 14 janvier 1834, lequel plan se trouve déposé dans le bureau de Lucien Hermann, notaire public, et sera exposé plusieurs jours avant la vente.

2o Toute cette portion de terre, divisée en ilets, située derrière Mandeville, dans la dite paroisse de St Tammany, comprise entre les terres publiques, au Nord, rue de la Floride, au Sud Grand Bayou Castin, à l'Est la rue l'ambroine et les terres de J. Sharp, Mme Waters et autres, à l'Ouest—Excepté les ilets Nos 111, 117, 118, 119, 120, 121, 136, 137, 138, 139 et 140, et un morceau de terre nommé "Reserve", borné par le Grand Bayou Castin, et les rues Macnamara, Rapatel et Labarre, appartenant à B. Marigny.

Ensemble toutes les conditions et dépendances de la dite portion de terre, et conformément aux mesures et désignations des dits ilets sur le plan de la continuation de Mandeville, fait par Wm. H. Cobb, député arpenteur des E. U., et daté le 16 octobre 1837, lequel plan se trouve déposé dans le bureau de Lucien Hermann, notaire public, et qui sera exposé plusieurs jours avant la vente.

Termes et conditions—Les acquereurs se conformeront à six observations faites par écrit, sur les plans ci-dessus, par M. B. Marigny, et se feront mettre en possession à leurs frais et dépens.

Moitié comptant et moitié payable dans 12 mois, en billets tirés par les acquereurs et portant hypothèque sur les propriétés.

Les actes de vente pardevant Chs. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquereurs.
20 jan—(I) V. ALLAIN, Président.

Vente de Propriétés dans la Municipalité No. Un.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI, 25 janvier 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

1o—Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Robertson et Villere mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur 96 pieds de profondeur. Ensemble la cuisine à deux étages, en bois de charpente, couverte en ardoises, contenant quatre pièces à feu, etc, puits, citernes, latrines, etc, etc, et 25 actions de la Banque des Citoyens.

2o—Un lot de terre dans le même ilet, mesurant 37 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 120 pieds et 37 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond. Ensemble les constructions et améliorations qui y trouvent et 20 actions de la Banque des Citoyens.

3o—Deux lots de terre situés dans l'ilet No. 32, compris entre les rues Marais, Villere, St Louis et Toulouse, mesurant chacun 25 pieds et 7 pouces de face à la rue St Louis sur une profondeur de 91 pieds 4 pouces et 6 lignes.

4o—Un autre lot de terre contigu aux deux lots ci-dessus décrits, ayant la même dimension.

5o—Deux lots de terre dans l'ilet borné par les rues Marais, Tremé, Toulouse et St Louis, mesurant chacun 30 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue du Marais, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

AUSSI

6o—Trois lots de terre dans l'ilet compris entre le Passage de la Bourse et les rues Chartres, St Louis et Conti, désignés par les lots Nos 46, 47, 48, mesurant chacun 16 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse, sur une profondeur de 21 pieds 8 pouces [illegible], entre lignes parallèles, [illegible]. Le tout conforme [illegible] exposé à la vente.

Termes et conditions—L'acquereur de la propriété No 1 assumera le paiement d'un des billets [illegible] et celui de la propriété No 2 les paiements d'un stock note de $1140 due le 1 janvier 1850. Les dits stock notes sont garantis par les actions de la Banque des Citoyens, qui y seront [illegible] transférables conformément à la charte de la dite banque, avec 6 1/2 pour cent d'intérêt par an. Les polices d'assurances seront aussi transférées à la banque.

L'acquereur des propriétés No 3 assumera le paiement de deux billets de $129.37 cents, dus le 30 juillet 1849 et le 30 janvier 1850. Pour la balance de l'adjudication des dites propriétés la moitié comptant et le reste à 12 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque. Pour les propriétés Nos 4, 5 et 6 un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale.
20 janv

AMUSEMENTS.

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St Pierre, près de Vieux Bassin.

Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du samedi 28 courant, par un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les LUNDIS, MERCREDIS, JEUDIS et SAMEDIS.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions aussi agréables que possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera maintenu.
SALVADOR VIOSCA, Propriétaire,
GEO. H. STEPHENS, Directeur.

N. B.—On trouvera réunis à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées.
25 oct

BUREAU DU TRESORIER — MUNICIPALITE No UN.
Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1848.

Resolu que le tresorier du département des travaux publics et améliorations, soit et demeure autorisé à donner avis pendant soixante jours, dans la gazette officielle, que ce Conseil recevra de la part des porteurs, des bons de cette municipalité, des offres cachetées pour la vente d'une valeur de dix sept mille piastres desdits bons, en vertu de l'acte de la Législature du 4 mai 1847, et que des dits bons, ceux portant la plus courte échéance et offerts au plus bas prix, seront rachetés jusqu'à concurrence de dix-sept mille piastres, avec les fonds provenant de la caisse d'amortissement créée en vertu de l'acte précité.

Signé J. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 13 décembre 1848,
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
H. BIER, commis.

Ces offres devront être adressées au Conseil de la Municipalité No Un et porter sur la suscription les mots "offre de bons".
J. A. DUREL,
16 dec—60j Trésorier.

AVIS.
Première Municipalité.—Bureau du Collecteur sur Cabarets, Cafés, &c.

LES Propriétaires de Cabarets, Cafés, Groceries, Billards, Bière, Pensions et Hotels, Jeux de quilles, &c. sont requis d'avoir à prendre leur licence avant le 15 courant. Après ce délai, l'ordonnance suivante sera rigoureusement mise en exécution.

"Toute personne, tenant Auberges, Pensions, Cafés, Billards, Guinguettes et autres maisons publiques, sans licence, paiera sur conviction du fait et à chaque contravention, une amende qui ne sera pas moindre de dix piastres et qui n'excédera pas cent piastres.

"Conseil Général" Toute personne tenant Brasserie ou détaillant de la bière, paiera une taxe de cinquante piastres par an d'avance, plus une piastre de licence, pourvu qu'aucune vins ni liqueurs spiritueuses ne s'y détaillent, auquel cas une taxe additionnelle de cent soixante piastres sera prélevée et une amende de $25 sera imposée en cas de contravention.

Il est en outre ordonné que dans les cas où une pénalité ou une amende est imposée, pour une infraction ou des ordonnances de ce Conseil, la moitié de l'amende ira au profit du dénonciateur et l'autre moitié à la Municipalité où le délit aura été commis.
V. LABATUT, Collecteur.
Le 3 janvier 1849. 4jan—1m

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANÇAIS,
EN GROS ET EN DETAIL.
J. BENAZECH.
Inventeur d'un nouveau chapeau imperméable, rue Toulouse, 27.

OFFRE au Public des Chapeaux de toutes qualités, richement garnis et au dernier goût.

Il confectionne en 6 heures toute qualité de chapeau sur mesure, n'importe quel que soit le goût de l'acheteur.

Les prix pour les personnes qui désireront prendre un abonnement, seront selon les qualités.

La vente en gros est d'un grand avantage à MM. les marchands; ils trouveront dans ledit établissement des chapeaux très bien confectionnés et d'un prix très modéré. Tout marchand qui aura déjà fait achat d'une douzaine de chapeaux, aura la facilité d'assortir les entrées au fur et à mesure qu'il en aura besoin au magasin de la fabrique.

(Nota). Le nouveau chapeau imperméable peut résister à la pluie, la transpiration lui y est [illegible].
J. BENAZECH,
6déc—3m 27, Toulouse.

CIGARES.—50,000 cigares de la Havane, des marques Regalias, la Libertad et Napoléon à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
janv 34, rue Vieille-Levée

J. FEYTEL,
A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de nouvelles marchandises qu'il offrira en vente à partir du 5 du présent mois.

Ces marchandises consistent principalement: En excellentes montres [illegible] anglaises, do de [illegible] françaises, do do pour dames. Pendules de modèles tout nouveaux. Un choix complet et du dernier goût de bijouterie, telle que Chaînes pour hommes et pour dames. Boucles d'oreilles, Bagues en brillants, Epingles et épinglettes, &c., &c. Couverts en argent de toutes sortes. [illegible]

FRUITS CRISTALLISES—[illegible] BOUCHEREAU & Co.

ENCANS.

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.
Café et Billard.

JEUDI 25 courant, à 4 heures, sera vendu à l'encoignure des rues Chartres et Bourbon, un café avec un assortiment de liqueurs et un billard, le tout vendu en bloc. Dans le cas où il n'y aurait pas d'acheteur pour le tout, il sera vendu en détail ou lots, à la convenance des acheteurs.
24jv

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.
Meubles! Meubles!

VENDREDI 26 courant, à 4 heures, il sera vendu, à l'encoignure des rues Royale et Toulouse, entrée par le No. 63, rue Royale, une quantité de meubles, sofa en acajou, armoire, lits, bureaux, chaises, tables, glaces, fourneaux et ustensiles de cuisine et autres articles.
24jv

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Bureau rue Toulouse. No 57.

SAMEDI prochain 27 du courant, à la Bourse St Louis, à midi, il sera vendu deux TERRAINS formant l'encoignure des rues Tonti et St Philippe, mesurant chacun 30 pieds de face, sur 124 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par P. Lacoste, not. pub.
24jv

Gardienne d'enfant.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 25 janvier 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

MERCELLITE, négresse créole, âgée de 18 ans, bonne gardienne d'enfant et domestique de maison, un peu cuisinière et blanchisseuse, parlant l'anglais et le français, pleinement garantie des vices et maladies prévues par la loi.

Conditions: comptant

Acte de vente par devant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs.
23 jan

Maison en briques.
PAR N. VIGNIE, Encanteur

JEUDI 25 janvier 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un lot de terre dans le faubourg Tremé, dans l'ilet borné par les rues Marais, St Louis, Toulouse et Villeré, mesurant 23 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Marais, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes. Ensemble une maison en briques à deux étages contenant quatre appartements, &c.

Conditions:—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit.
23 jan

Lot de terre de valeur situé rue des Magasins, Seconde Municipalité.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.,
J. A. Beard, Encanteur.

SAMEDI, 27 janvier, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks, sans réserve,

Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, St Joseph et Julie, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue des Magasins, par 170 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations se composent d'une maison briquetée entre poteaux, plus amplement décrite par un plan qui sera exposé à la vente.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété, s'ils n'étaient pas payés ponctuellement à échéance porteront intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à paiement final.

Acte de vente pardevant J. R. Beard, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
23 jan—2

Vente sans réserve, à longs termes et sans endosseurs, de vingt beaux lots de terre bien remblayés, situés dans le faubourg Tremé, et trois terrains dans le district Duchamp.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 27 janvier 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse, rue St Louis,

Vingt beaux terrains dans l'ilet compris entre les rues d'Orléans, Ste-Anne, Galvez et Miro, et désignés par les lots Nos. 1 à 20.

Les lots Nos. 1 à 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue d'Orléans, sur une profondeur d'environ 90 pieds. Les lots Nos. 11 à 20 ont la même mesure et font face à la rue Ste Anne. Le dit ilet est parfaitement remblayé et est entouré en pieux debout.

Trois terrains dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Columbus et Kerlerec, et désignés par les lots Nos 19 à 21, mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds. Le tout conformément aux plans dressés par L. H. Pilié, voyer, et maintenant exposés à la Bourse.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets sans endosseurs et garantis par hypothèque sur les dits terrains. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement. Les actes de vente pardevant A. Ducatel, aux frais des acquéreurs.
23 jan—5

Vente de Propriétés publiques
A l'Encan, par ordre du Major D. D. TOMPKINS, quartier-maître de l'armée des Etats-Unis.
PAR T. B. TAYLOR, Encanteur.

JEUDI 25 janvier à 11 h., il sera vendu au magasin du Gouvernement, dans la 3me Municipalité, les articles suivants, savoir
1 machine à vapeur de seconde main.
5 vieilles voiles
1 vieille bouilloire de basse pression.
1 bosseron à piloti.
1 lot de vieux cuivre.
1 lot de vieux fer.
1 lot de pipes à eau.
500 sacs avoine avariée.
1300 pieds bois de pin blanc et planches de frêne.
1 pompe à incendie de seconde main, avec tuyaux, &c.
16 jan

MARCHANDISES AU DRAWBACK.

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages du Havre
500 pièces jaconat de Mulhouse, couleurs variées.
300 do coutil fil et coton.
[illegible] do listados et arabias
200 do mousseline à fleurs et à carreaux.
100 do do blanches brodées
100 do do imprimée, 36 pouces
100 do guinghams lustrés, 27 à 30 pouces.
100 douz. châles et écharpes barège satiné.
J. LEVOIS,
4 jan rue de Chartres, No 47, au premier.

EN débarquement du navire Délia Chapin, de Bordeaux
50 caisses vin vieux Chât. Latour.
50 do do do do en 1/2 bouteilles.
50 do do do Lafitte.
75 do do do do
30 do do do Margaux.
105 do do do Rauzan.
125 do do do Bel Air.
175 do do blanc Haut Sauterne; 200 do St Julien et St Emilion; 66 demi-barriques vin pour familles, 60 barriques do; 150 paniers anisette superfine; 15 caisses liqueurs do; 5 do cassis; 5 do confitures assorties, 75 do fruits à l'eau de vie, 25 do do en 1/2 bouteilles, 10,000 bouchons assortis, à vendre par
FERROS FRERES,
15 dec encoig. Royale et Dumaine.

MAQUEREAUX—25 barils No. 1; 75 demi do do; 75 quarts do do, 100 huitièmes do do; 75 barils No. 2; 75 do do 50 quarts do do, 100 barils No. 3; 30 demi do do. Tous ne l'inspection de Boston, en déchargement du navire Harz, et à vendre par
A. CARRIERE,
3janv 25, Vieille Levée

250 Caisses vin rouge venant d'arriver, en magasin, et à vendre par
Fco DE FUENTES
3 janv 98, rue de la Comm

Avis aux propriétaires de journaux, notaires, imprimeurs, marchands, et au public en général.

LES soussignés ayant été nommés agents pour l'un des plus grandes manufactures de papier de France, informent les imprimeurs, notaires, marchands de papiers, et le public en général, que sous peu de jours ils recevront de Bordeaux (la manufacture étant à Angoulême) un assortiment complet de papier pour l'usage indiqué ci dessus, et qu'ils offrent à vendre à des conditions extrêmement raisonnables. Ils informent aussi le public qu'ils sont prêts à recevoir des ordres, quels que soient leur importance.
Fco DE FUENTES & CO.
13 dec—1m 98, rue Commune.

SERRURES FRANCAISES — Un assortiment complet de serrures françaises, en débarquement du navire Tonka de Marseille, et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
6 janv 22, rue St-Louis

JACONATS PEINTS — Brillantés, peints; jaconats perses, étoffes vénitiennes, etc., reçus de Paris et à vendre à bas prix par
LEOPOLD JEANNET,
6 janv 22, rue St-Louis.

ABSINTHE suisse — Quelques caisses de la marque Yersin & Lecoultre, en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
6 janv 22, rue St-Louis

BLANC DE BALEINE — 300 caisses Houland et New-Bedford, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
1er janv Encoignure Magasins et Lafayette

10 BALLES couvertures françaises 3 points; 15 balles coton du pénitentiaire de la Louisiane;
20 balles coton écru "Indian Head;"
90 do indiennes françaises de Dolphus, Mieg & Co. de Mulhouse, convenables au Mexique;
1 caisse mousseline suisse, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
10 jan—1m 99 rue de la Douane

500 BOITES sardines à l'huile;
7,000 demi boites sardines à l'huile;
500 boites petits pois au naturel;
1000 demi boites petits pois au naturel;
100 demi boites maquereaux à l'huile;
5 caisses pruneaux;
25 do kirchenwasser;
20 paniers champagne;
65 caisses vin de Bourgogne, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10jan—1m 99 rue de la Douane

COGNAC PELLEVOISIN, 4me preuve de couleur pâle:
7 demi pipes Cognac;
18 quarts pipes do.
57 barils do.
COGNAC Pellevoisin, de preuve, de couleur foncée;
8 demi pipes Cognac;
20 quarts do do.
110 barils do do.
VIEUX COGNAC Pellevoisin;
20 barils, 20 preuve 1825, Cognac,
15 barils, 1re do 1815, do.
30 damejeannes Cognac supérieur, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, Agents de MM. Pellevoisin aîné & Cie de La Rochelle.
10 jan—1m 99 rue de la Douane

200 PANIERS guignolet;
90 caisses marasquin;
90 caisses eau de vie de Dantzig;
300 do absinthe;
300 do liqueurs assorties;
100 do cerises à l'eau de vie;
75 do vieux vin;
10 barils vin Xérès;
5 caisses vanille, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10 jan—1m 99 rue de la Douane

VIN BLANC en barils:
20 barils vin blanc Sauterne,
30 do do Haut-Sauterne,
9 do do do 1842,
9 do do do 1844.
A vendre par B. TALAMON,
16 janv 182 et 186, rue Royale.

1000 sacs avoine en magasin et à vendre par
Wm. L. BURGESS & Co,
4 jan 11 Front Levée

CHAUX à [illegible] le sucre—100 barils en magasin; cette chaux a été mise dans des barils faits exprès, et est d'une qualité supérieure; à vendre par
JOHN STROUD & Co,
janv 146, rue Commune

100 sacs sel fin et commun, à vendre par
W. L. BURGESS & Co,
nov 27 Agents

OLIVES en barils—[illegible] en débarquement de la barque Diana, de Malaga, à vendre par [illegible]

HUILE DE [illegible]

[illegible]

VENTES DE CE JOUR

Savon—Tabac—Riz—Absinthe Suisse
PAR CHS MAILLOT,
A. Blache, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui 24 du courant, à 10 heures du matin, au No. 30, rue de la Vieille Levée,
30 boites savon.
20 balles tabac.
27 tierçons riz.
75 boîtes absinthe Suisse.
15 demi pipes brandy.
24jv

Meubles! Meubles!
PAR SPEAR & DELERY, Encanteurs.

IL sera vendu mercredi 24 janvier, à 10 heures A. M., au No. 41, rue Casacalvo, 3eme Municipalité les meubles d'une famille qui cesse de tenir ménage. Les meubles consistent en

Tables rondes et à manger, sofas, chaises, armoires, tapis, nattes, porcelaine, bois de lit, bureaux, couteaux, fourchettes, une excellente cuisine (à charbon), batterie de cuisine, &c.

Conditions—comptant.

AUSSI.—Un lot de belles peintures à l'huile.
24 janv

Café! Café!
PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

MERCREDI 24 courant, à 4 heures P. M. il sera vendu, à l'encoignure des rues Cirque et Poydras, vis-à vis le marché Poydras, le contenu d'un café bien assorti et ayant une bonne clientèle, le tout en bloc.

Le même établissement est offert en vente à l'amiable jusqu'au jour de l'encan. S'adresser sur les lieux ou chez les encanteurs.
22 janv

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, sans réserve, le mercredi 24 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No 20, pour compte et risque et à la folle enchère de M. John Healy qui a refusé de se conformer aux conditions de la vente qui lui en a été faite le 13 du présent mois—80 chapeaux de Panama.
Conditions—comptant.
17 jan—3

PAR SYKES, HYDE & Co.
Eau de vie, genièvre, vins et raisins.

MERCREDI 24 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu au No 80, rue des Magasins, pour clore des consignations—

37 quarts pipes eau de vie de Maglory, Otard, Seignette, &c., 40 demi pipes idem, 20 pipes genièvre de Hollande, 6 quarts vin de Madère, 1000 caisses raisins M. R.

Vente positive et conditions à la vente.
23 jan

Bottes, Souliers, Chapeaux, Casquettes, &c.
PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI 24 courant, à 10 heures, il sera vendu au No 57, rue des Magasins
100 caisses souliers, bottes, brodequins, pantoufles, comprenant un assortiment complet.
10 caisses chapeaux de feutre, soie et autres.
50 balles 4/4 coton écru.
AUSSI—Une variété d'habillemens, marchandises sèches casquettes, &c.
Les marchandises sont prêtes pour l'inspection
23 jan

VENTES A L'ENCAN

PAR SYKES, HYDE & CO.
Vin rouge, amandes &c.

JEUDI, le 25 courant, à 4 heures, il sera vendu sur la Levée, en face des magasins rouges de la 3me municipalité, près du chemin de fer,
250 demi barriques vin rouge.
112 balles amandes à coques tendres.
19 do do do plus tendres.
75 do chataignes 100 carres No 1 à 6
En débarquement du navire Cato, directement de Malaga.
Conditions à la vente.
23 jan

Propriétés de valeur dans la Seconde Municipalité.
PAR SPEAR & DELERY.
Thos. J. Spear, Encanteur

JEUDI, 25 courant, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks.

Sept lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Commune, Jackson, Tremé et Marais.

1o Un lot de terre No 1, formant l'encoignure des rues Jackson et Tremé, mesurant 23 pieds 10 pouces, face à la rue Tremé, par 100 pieds de profondeur sur la rue Jackson.

2o Quatre lots de terre, Nos 2, 3, 4 et 5, adjacent au lot No 1, mesurant chacun 24 pieds face à la rue Tremé, sur 100 pieds de profondeur, lignes parallèles.

3o Un lot de terre No 6, mesurant 24 pieds face à la rue Tremé, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et joignant le No 5, lignes parallèles.

4o Un lot de terre No 7, mesurant 27 pieds 10 pouces 5 lignes face à la rue Jackson sur 119 pieds de profondeur, s'étendant vers le lot No 6. Tout à la mesure américaine.

Conditions—Un quart comptant, balance à 6, 12 et 24 mois avec 6 p. 0/0 d'intérêt en sus, en billets sans endosseurs et portant hypothèque sur les propriétés.

Les billets qui ne seront pas payés à échéance porteront intérêt à 8 p. 0/0 par an jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant L. Hermann, notaire public aux frais des acquéreurs.

Le plan de ces propriétés est maintenant exposé à l'Arcade de Banks. Pour plus amples informations, s'adresser aux encanteurs, 47, rue des Magasins au 1er.
15jan

Lots de valeur et maisons dans les Première et Deuxième Municipalités.
PAR THS. J. SPEAR & E. M. DELERY.
T. J. Spear, Encanteur.
Bureau 47, rue des Magasins.

JEUDI 25 courant, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks

Les propriétés de valeur suivantes, situées dans les Première et Deuxième Municipalités, savoir:

1—Deux lots de terre sur la rue des Remparts, s'étendant vers le Bassin, entre les rues Commune et Canal, désignés sous les Nos 2 et 7, mesurant chacun 25 pieds face à la rue des Remparts et le Bassin, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2—Deux lots de terre s'adjoignant, situés dans le faubourg Ste Marie, rue Philippa, entre les rues Canal et Commune, mesurant chacun 32 pieds face à la rue Philippa, sur 114 pieds 8 pouces de profondeur d'un côté et 111 pieds de l'autre. Les deux lots de terre sont loués à raison de $30 par mois.

3—Un lot de terre situé sur la rue des Remparts, entre les rues Canal et Commune, mesurant 32 pieds face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 111 pieds sur un côté et 115 sur l'autre. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4—Un lot de terre adjoignant celui ci dessus, mesurant 32 pieds face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 111 pieds d'un côté et 115 de l'autre.

5—Deux lots de terre situés derrière la Maison de la Douane, entre les rues Tremé et Franklin, mesurant chacun 26 pieds 5 pouces 3 lignes face à la rue de la Douane, sur 114 pieds de profondeur. Les dits lots sont loués à bail jusqu'au 30 janvier 1850, à raison de $30 par mois.

6—Un lot de terre situé en cette ville, rue Dauphine, entre les rues Bienville et Douane, mesurant 32 pieds face à la rue Dauphine, sur 90 pieds de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La dite propriété est louée $35 par mois.

7—Un lot de terre situé en cette ville, formant l'encoignure des rues Levee et Jefferson, désigné par le No 4, mesurant au pied américain, 17 pieds 1 pouce 1 1/2 ligne face à la Levée, sur 76 pieds de profondeur et face à la rue Jefferson, et 17 pieds 2 2/3 pouces sur la ligne qui le sépare du passage ou allée conduisant au dit lot et autres lots, ensemble avec la bâtisse en briques et autres dépendances qui s'y trouvent. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre prochain, à $100 par mois.

Conditions—Un quart comptant, balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets sans endossés, portant hypothèque sur les propriétés. Ceux qui ne seront pas payés à échéance porteront intérêt à raison de 8 p 0/0 par an jusqu'au paiement final.

Les maisons sont assurées pour un an et les acheteurs auront à en rembourser le montant en passant la vente, et les polices transférées au vendeur jusqu'au paiement du premier billet.

Actes de vente par devant Th. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les conditions de la vente devront être remplies dans les 10 jours qui suivront l'adjudication.

Les plans des propriétés seront exposés à l'Arcade avant la vente. Pour plus amples informations s'adresser aux encanteurs.
15 janv

Grande Vente des propriétés du Général Lafayette, situées dans la 1re Municipalité.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.,
J. A. Beard, Encanteur.

JEUDI, 25 courant, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Louis

Les propriétés suivantes provenant de la succession du général Lafayette, comprenant 63 lots de terre, situées dans la 1re Municipalité, savoir:

1o—Quatre lots de terre dans l'ilet No 45, borné par les rues Canal-Carondelet, St Louis, Derbigny et Claiborne, lots Nos. 7, 9, 10 et 11.

2o—Six lots de terre dans l'ilet No 53, borné par les rues Derbigny, Roman, Conti et St-Louis; lots No 17, 18, 19, 23, 24 et 25.

3o—Sept lots de terre dans l'ilet No 54, borné par les rues Canal-Carondelet, Derbigny, Roman et St Louis; lots No 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17.

4o—Trois lots de terre dans l'ilet No 57, borné par les rues Derbigny, Roman, Douane et Bienville, lots Nos 10, 11 et 12.

5o—Six lots de terre dans l'ilet No 47, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Bienville et Conti; lots No 4, 9, 10, 16, 17 et 18.

6o—Six lots de terre dans l'ilet No 46, borné par les rues Conti, St Louis, Claiborne et Derbigny, lots Nos 19, 20, 21, 4, 5 et 6.

7o—Six lots de terre dans l'ilet No 56, borné par les rues St-Louis, Promenade Carondelet, Roman et Prieur, lots Nos 1, 3, 4, 5, 8 et 9.

8o—Deux lots de terre dans l'ilet No 49, borné par les rues Canal, Douane, Derbigny et Claiborne, lots Nos 14 et 15.

9o—Cinq lots de terre dans l'ilet No 49, borné par les rues Bienville, Conti, Roman et Derbigny, lots Nos 1, 30, 8, 9 et 10.

10o—Quatre lots de terre, dans l'ilet No 61, borné par les rues Roman, Prieur, Conti et Bienville, lots Nos 15, 16, 27 et 28.

11o—Un lot de terre dans l'ilet No. 63, borné par les rues Douane, Bienville, Roman et Prieur

12o—Vingt deux lots de terre dans l'ilet No. 62, borné par les rues Douane, Bienville, Roman et Prieur, étant les lots 1, 2, 3, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26.

Les propriétés ci-dessus sont plus complètement décrites sur les plans qui seront exposés à la Bourse le jour de la vente. On pourra se procurer les plans lithographiés au bureau des encanteurs une semaine avant la vente.

Conditions.—Un tiers comptant, et la balance à 12 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés. Ceux qui ne seront pas payés à échéance porteront 8 pour cent d'intérêt jusqu'à paiement final. Les billets, si on le désire, devront être faits par coupons à la convenance du vendeur.

Toutes les propriétés dont les conditions de l'adjudication n'auraient pas été remplies dans six jours, seront revendues après trois jours de publication dans deux journaux de cette ville, sans autre forme de procès.

Actes de ventes pardevant L. T. Caire et T. R. Beard, aux frais des acheteurs.
15 jan

PIANOS SYSTÈME ZERGER.
FABRIQUÉS PAR **PLEYEL**
Tout exprès pour la Louisiane.
PIANOS OCTAVIANS
NOUVELLE INVENTION

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à MM. les artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir des pianos du système Zerger, fabriqués dans la maison de M. Pleyel, tout exprès pour ce pays. En outre de leur solidité et de la belle qualité de son qu'ils possèdent, ils ont l'avantage de donner l'octave à chaque note.

PIANOS A QUEUES
De Concert, de la plus grande richesse, en bois de rose.
PIANOS DROITS PICOLOS.

A cordes obliques, grand patron, à sept octaves, à [illegible]

PRIX D'ENCAN:
[illegible]

208, Rue Royale,
Entre Saint-Philippe et Ursulines,
4 déc—3m A. PERIER.

BARILLA—15 barriques, en magasin et à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
5 janv 22, rue des Magasins.

Pour les Attakapas—Le steamer bien connu BANNER OF ATTAKAPAS, capitaine S. Johnson, reçoit actuellement du fret vis-à-vis la rue St-Louis, et partira mercredi 24 courant, à 10 heures, où il prendra du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle Iberie Franklin Centreville, Pattersonville, la Baie Berwick, Bayou Bœuf et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à
24 jan JOHN HALL, No. 1, Front Levee.

POUR BALIZE, FORT JACKSON, CANAL RAPPELET et toutes les habitations intermédiaires du bas du fleuve.

Le steamer paquebot COURIER, capt. J. MARTIN, partira pour la Balize tous les samedis, à 10 heures A. M., et sera de retour le lundi soir, il repartira de nouveau pour Canal Rappelet tous les mercredis, à 10 heures A. M., et reviendra le jour suivant.

Le steamer bon marcheur ELLEN T., capt. Numa Larose, partira pour Canal Rappelet tous les mardis et vendredis, à 10 heures A. M. précises, et retournera tous les mercredis et samedis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le débarcadère de la rue St Louis, ou à
AUG. LAROSE, agent,
16dec 70, Vieille Levee

PAQUEBOT REGULIER.
Deux fois par semaine.
POUR LA COTE ET LAFOURCHE.

Le beau bateau à vapeur et à commode pour les passagers, le MARY FOLEY, capitaine C. Dalferes,

Partira de la Nouvelle Orléans tous les Mardis, à dix heures du matin, et le Vendredi, à cinq heures de l'après midi.

Il repartira de Thibodeauxville tous les Dimanches, à 8 heures du matin, et les Mercredis, à deux heures de l'après midi.

Il partira de Donaldsonville tous les Jeudis, à six heures du matin, et les Dimanches, à cinq heures du soir.

Le steamer MARY FOLEY est entièrement neuf, et a été expressément construit pour le commerce de la côte. Aucune dépense n'a été épargnée pour en faire un des bateaux les plus agréables et des plus commodes qu'il y ait. Il est pourvu d'une machine qui empêche l'explosion des bouilloires, et d'une excellente pompe à incendie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MM. AUGUSTIN et THIBAUT, Nouvelle Orléans.
A. P. BECHMAN, Napoleonville.
COLLINS et RICHARD, Thibodeauxville.

Le prix du fret est le même que celui des autres bateaux qui font le même commerce.
4 oct

MALLE DES ETATS-UNIS POUR BAYOU SARA, PORT-HUDSON, PLAQUEMINES, DONALDSONVILLE ET LA COTE.

Le magnifique steamer LUNA, capt. C. H. Fairchild, partira de la ville tous les Dimanches et Mercredis, à 9 heures du matin, pour les ports ci dessus. Il repartira de Bayou Sara tous les Lundis et Mardis matin, et arrivera de bonne heure en ville le jour suivant.

Il y aura un commis sur le wharf de la Nouvelle-Orléans pour recevoir le fret du bateau tous les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à
OAKEY & HAWKINS,
66, rue Gravier.
MARTIN GORDON Jr.,
4sept 21, rue du Camp

Voyages d'Automne et d'Hyver.
Paquebot régulier pour la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou-Sara.

Le bateau à-vapeur bien connu BELLE CREOLE, capitaine P. A. Champomier, reprendra ses voyages réguliers de deux fois par semaine, à compter de dimanche prochain 13 du courant. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanche et mercredis, à 9 heures du matin, précises, et du Bayou Sara tous les lundi et jeudi, à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN L. CHAMPOMIER,
8 août Agent, 47 1/2, Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER.
STEAMER BELLE ISLE.
Pour la côte, Donaldsonville, New-River, bayou Goula, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, Williamsport, Fort Adams et les ports et habitations de la route.

LE steamer neuf et solidement construit BELLE ISLE, capitaine J. C. [illegible] ayant été acheté expressément pour ces voyages, commencera ses voyages réguliers le mardi 27 juin et continuera toute la saison comme suit: Départ de la Nouvelle Orléans tous les mardis à 10 heures. Retour, départ de Fort Adams tous les jeudis à 9 heures du matin, de Williamsport le même jour à midi et Bayou Sara le samedi suivant à 11 heures. La Belle Isle a disposé ses heures de départ de manière à descendre la côte tous les samedis dans la journée. Le capitaine [illegible] se flatte que les passagers qui voudront bien s'embarquer à son bord, s'y trouveront aussi confortablement que dans les meilleurs bateaux du fleuve. La table sera pourvue des meilleurs articles du marché. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
R. DUNBAR & Co, 57, rue Gravier.
ROMAN & KERNION, 3, Front Levee.
17 juin GERARD & FERIER, 14 rue Conti

POUR LA CALIFORNIE, VIA CHAGRES.
Compagnie de la Malle des Etats Unis.

Le steamship de la malle ISTHMUS, capitaine James G. Baker, partira de ce port pour Chagres, avec les malles pour la Californie et l'Oregon, MERCREDI 7 février, à 5 h. P. M.

Nul passager ne sera considéré engagé que le prix en ait été payé.

Passage pour Chagres à la chambre	$100
Chambre de l'avant	80
Entrepont, avec la nourriture de l'équipage	45

Les passagers de ce navire trouveront dans les ports de l'Isthme des navires de la même ligne.

Pour fret ou passage, s'adresser à
PARADISE SAFFARANS & Co.
9 janv Agents, 67, rue Gravier

COMPAGNIE DE STEAMER POUR L'OCEAN PACIFIQUE.
LES STEAMERS PAQUEBOTS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

Le CALIFORNIA, de 1,050 tonneaux, capt. Cleveland Forbes.
Le PANAMA, de 1,050 tonneaux, capt. Wm C. Stout.
L'OREGON, de 1,050 tonneaux, capt. Robert H Pearson.

Partiront de Panama pour les ports de l'Amérique Centrale le Mexique et la Californie comme suit
Le premier le [illegible] janvier.
Le second le 1er février.
Le troisième le 1er mars.

Après cette époque l'un des steamers ci-dessus partira de Panama tous les 1er de chaque mois.

Il y aura à bord de chaque steamer un chirurgien distingué.

Les passagers de la chambre trouveront à bord des lits et toutes les choses nécessaires, excepté les vins et liqueurs qui ne sont pas compris dans le prix du passage.

Les passagers à l'entrepont n'ont droit qu'à la ration des matelots.

Les passagers ont droit à 300 liv. de bagage. Le fret excédant sera chargé comme sur toute marchandise à raison de [illegible] le tonneau, et un pour 0/0 sur les espèces. Les poids des caisses ou des malles ne doit pas excéder 150 liv. pour être porté à dos de mulets.

Passage de Panama à Realijo, 700 milles, six chambre $ 64

Passage	do Acapulco,	1,500 "	[illegible]
do	de Sanblas ou Mazatlan,	2,000 "	175
do	de San Diego,	3,000 "	225
do	de San Francisco,	3,300 "	250

Passage à l'entrepont de Panama à n'importe quel port ci dessus, $100.

Nul passager ne sera considéré retenu que lorsque le prix en aura été payé.

S'adresser à PARADISE SAFFARANS & Co
22dec 67, rue Gravier.

POUR LA HAVANE.—Demain mercredi, 24 courant—Le brick paquebot régulier ADAMS GRAY, capitaine Schneider, partira positivement pour la Havane avec un billet de santé du Consul Espagnol. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
W. H. SIMMONS,
21 jan 31, Gravier.

POUR LA HAVANE — Le brick paquebot régulier MARY ANN JONES, capt West, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
W. H. SIMMONS,
20 déc 31, Gravier.

POUR NEW-YORK — Ligne de paquebots de Stanton, entre New York et la Louisiane — Le paquebot fin voilier OSWEGO, capitaine Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord au poteau No 1, vis à vis la rue St-Joseph, ou à
J. W. STANTON & CO,
23 jan Enc. Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK — La barque fine voilière THOS. DEVANS, ayant tout son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, ou à
BAILEY & BAXTER,
21 jan 77, rue Commune.

Devant partir mardi 23 courant.

POUR NEW-YORK.—Ligne de l'Union.—Le paquebot régulier fin voilier INDIANA, capitaine Jas. S. Bennett, ayant tout son chargement engagé et chargeant, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue St Joseph, ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
20 jan 93 et 95, rue des Magasins.

POUR NEW-YORK — Ligne de Stanton, entre la Louisiane et New-York.
Pour partir sous peu.
Le paquebot fin voilier CLIFTON, capitaine Ingersoll, est en chargement et partira sous peu.
Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Joseph, ou à
J. W. STANTON & Co.,
8 janv Encoignure Magasins et Lafayette.

POUR BOSTON. — La barque fine voilière MINDORA, capitaine A. Austin, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la Monnaie, ou à
JOHN O WOODRUFF & Co,
18jan 93, Magasins

POUR MARSEILLE—Le navire de 1ère classe fin voilier RADIUS, capitaine Dillingham, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
A. BERGEROT,
19 jan Edifice Musson.

A VENDRE—Une barque fine voilière du port de 300 tonneaux prenant 3,500 barils, doublée et chevillée en cuivre. S'adresser à
JOHN O. WOODRUFF & CO,
6 janv 93, rue des Magasins.

A FRETER—Le brick fin voilier HANOVER, construit depuis 3 ans, du port de 14 à 1,500 barils et tirant peu d'eau. Il est prêt à faire un voyage convenable à sa dimension. Pour les conditions s'adresser à
J. W. STANTON & Co.
24 jan—3 Enc. Magasins et Lafayette.

P. H. MONSSEAUX,
MARBRIER,
No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin,
NOUVELLE-ORLEANS.
Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c.
Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri).
25avril—1an

AVIS AUX DAMES.

LE soussigné vient d'ouvrir un magnifique assortiment de robes, pour présents de nouvelle année: Mérinos, cachemire, mousseline laine.
Soieries noires et de couleur de 50 c. à $2 50.
Parfumerie et articles de fantaisie,
Sacs de velours, bourses, ombrelles.
Broderies de toutes sortes, &c., &c.
J. M. ABRAMS,
27 déc Encoig. Bourbon et Bienville.

AVIS.

LE public est prévenu que la société qui existait entre la maison de J. FAIVRE & J. D. ALLOVON est dissoute d'un commun accord.

J. FAIVRE continuera comme par le passé à tenir un grand assortiment de pianos de sa fabrique [illegible] ainsi que ceux des meilleurs PLEYEL ET ERARD à son nouveau domicile [illegible] 67, vis à vis de son ancienne demeure.

Il s'occupera de la location, accords et réparations de pianos.
23 sept

EAU DE VIE FRANÇAISE — 90 pipes, demi, huitièmes et quarts de pipes marque J. J. Dupuy, 88 do do do de Rasteau Charreyer, de preuve. Ces eaux de vie sont sous les clés de la Douane, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
5 janv 34, Vieille Levée